

ACTUALITE DU BAIL D'HABITATION

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Identifier l'actualité du bail d'habitation
Évaluer les impacts de cette actualité sur les procédures
Déterminer les documents et procédures à faire évoluer

Pré requis

Connaître le bail d'habitation dans ses grandes lignes

Public

Gestionnaires locatifs et leurs collaborateurs
Juristes en immobilier
Toute personne ayant en charge des dossiers de gestion locative habitation

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques
Tableaux synoptiques
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

3h30
Présentiel ou distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. LES REGLES ESSENTIELLES DU BAIL D'HABITATION – QUELQUES RAPPELS

Du code civil à aujourd'hui
La conclusion du bail (forme, contenu, signature, date d'effet, état des lieux)
Les obligations du bailleur
Les obligations du preneur

2. LA DELIVRANCE D'UN LOGEMENT DECENT

Les 5 critères d'un logement décent
La loi « Habitat dégradé » du 9 avril 2024 – ses principaux apports
Les performances énergétiques et la décence
Le droit à la prise
Le nouveau DPE et ses conséquences
Le dossier de diagnostic technique

3. LE CONTRAT TYPE MODIFIE

L'essentiel du décret du 6 juillet 2026
Une nouvelle clause résolutoire pour impayé
Une servitude de résidence principale
Une modification des APL après résiliation sous conditions
D'autres mesures facultatives
L'enjeu et les conséquences du décret

4. LOI CLIMAT ET RESILIENCE ET SES CRITERES DE PERFORMANCE ENERGETIQUE POUR LOUER DEPUIS 2025

Les nouvelles problématiques liées à la rénovation énergétique

Les objectifs de rénovation énergétique fixés par la loi Climat et Résilience

La nécessité d'améliorer la performance des logements existants

5. ACTUALITE JURISPRUDENTIELLE (2025/2026)

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016